

VILLE DE LOON-PLAGE
Département du Nord – Arrondissement de Dunkerque
EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Septembre 2017, 19 heure 30

| | |
|-------------------------------------|-------------------|
| Date de convocation : | 18 septembre 2017 |
| Date d'affichage : | 18 septembre 2017 |
| Nombre de conseillers en exercice : | 29 |
| Présents : | 21 |
| Procurations : | 6 |
| Absents excusés : | 6 |
| Absents non excusés : | 2 |

Sous la présidence de Monsieur Eric ROMMEL, maire de LOON-PLAGE, le Conseil Municipal s'est réuni aux dates et heures indiquées ci-dessus.

Secrétaire de séance : Madame Clara ELLEBOODE.

Etaient Présents :

Monsieur Eric ROMMEL, Madame Isabelle FERNANDEZ, Monsieur Vincent JEANNEKIN, Madame Christine LAFFONT, Monsieur François ROSSEEL, Madame Sandrine MILLIOT, Monsieur Patrice MILLIOT, Monsieur Jean-Marie LIVOURY, Monsieur Jean-Luc WOUSSEN, Madame Marie-Astrid FOLEY, Monsieur Claude PANTIERS, Monsieur Xavier MYSOET, Monsieur Jean-Michel LEGER, Madame Catherine COLOOS, Monsieur CAMPAGNE Jean-Pierre, Madame DECLERCQ Sophie, Monsieur Jean-François MORALES, Monsieur Philippe KOBUSZINSKI, Madame Laetitia VERHAGE, Madame Sarah LIMOUSIN, Madame Clara ELLEBOODE.

Absents excusés et représentés par pouvoir :

Madame Clélie KLEINPOORT, représentée par Madame Marie-Astrid FOLEY
Monsieur Johann CARON, représenté par Monsieur Jean-Marie LIVOURY
Madame Annie VANSTENKESTE, représentée par Monsieur François ROSSEEL
Madame Pascale DEMEY, représentée par Madame Sandrine MILLIOT
Madame Fabienne VANBAELINGHEM, représentée par Madame Christine LAFFONT.

Absents excusés :

Monsieur Jérôme WILLEMAN
Monsieur Laurent PIDOUX

Absent non excusé :

Madame Sophie LEMOINE

Eric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE



Déroulement de la séance du Conseil Municipal
du Lundi 25 Septembre 2017

Monsieur le Maire : Il est 19h30 et je vais demander à Clara ELLEBOODE de faire l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Mr le Maire : Si vous le permettez, avant de commencer le Conseil Municipal, je voudrai avoir une petite pensée pour notre collègue Mr Jean-Pierre MACAREZ, qui a été Conseiller Municipal pendant deux mandats avec nous 2001/2014, qui nous a quitté il n'y a pas si longtemps. Donc, si vous le permettez j'aimerais que l'on se lève pour une minute de silence pour Jean-Pierre. Vous l'avez tous sans doute remarqué, Xavier DERHILLE, n'est plus conseiller municipal, il nous a envoyé sa démission pendant les vacances. J'ai écrit à Laurent PIDOUX, parce qu'il était le suivant de la liste. Laurent PIDOUX s'est excusé pour ce soir, parce qu'il avait une réunion programmée de longue date, il n'a pas donné de réponse, il a écrit pour s'excuser et nous demander le règlement intérieur. Je voudrais avoir un petit mot pour Xavier DERHILLE aussi, qui était tout le temps présent au conseil municipal, et qui pendant les trois années que nous avons passé ensemble, même s'il faisait partie de notre opposition, a toujours été très constructif dans ses interventions. C'est-à-dire que quand il prenait à parole ce n'était pas pour démonter gratuitement. Il n'était pas toujours d'accord. Il n'a pas toujours voté pour nos délibérations, mais dans l'ensemble, il essayait toujours d'avancer, et quand, il faisait une intervention, c'était quelquefois pour apporter des idées, ou pour tout simplement nous dire que ce que nous faisons été réussi. Je voudrais avoir une petite pensée pour lui, parce que ça a été un plaisir pour moi de travailler avec lui, parce que l'on pouvait discuter sans animosité. En respectant son rôle d'opposition, et c'est vrai que je voudrais le remercier pour ça. C'est toujours agréable d'avoir des gens qui sont en face de vous pour faire avancer les points de l'ordre du jour et ne pas avoir une critique systématique d'opposition. Je voulais le remercier pour les 3 ans avec nous.

Vous avez tous reçu le dernier compte-rendu du conseil municipal, y a-t-il des remarques à faire ? Approuvé à l'unanimité, je vous en remercie. Vous avez également reçu toutes les décisions qui ont été prises depuis le dernier conseil municipal, y a-t-il des remarques ? Pas de remarque, donc elles sont adoptées. Nous allons passer aux différents chapitres et aux différents points du Conseil Municipal avec le 1^{er} point dans les affaires financières. Je voulais vous dire, vous avez sur vos tables un point supplémentaire à l'ordre du jour, qui est la mise en place du RIFSEEP, c'est passé au Comité Technique, on avait oublié de le mettre à l'ordre du jour, donc je vous demande de m'autoriser à passer ce point ce soir. Vous êtes obligés de me dire oui ! Merci, si vous le voulez bien, je le passerais dans le chapitre du personnel juste après l'actualisation du tableau des effectifs.

Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2017

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque ?

Adopté à l'Unanimité

Participation de la Commune aux frais de l'école du Sacré Cœur pour l'année 2017/2018

Laetitia VERHAGE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Laëtitia. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Régularisation du compteur « Eau » pour le Restaurant Une Faim de Loon.

Jean-François MORALES : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-François. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Régularisation du compteur « Electricité » pour le restaurant Une Faim de Loon

Jean-Pierre CAMPAGNE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Pierre. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Versement d'un concours à l'école privée sous contrat du Sacré Cœur en vue de l'acquisition de matériel informatique

Jean-Luc WOUSSEN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Luc. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Rapport d'activité de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour l'année 2016

Isabelle FERNANDEZ : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. Je vais vous retracer les grandes lignes de ce rapport d'activité 2016. Trois axes stratégiques ont été déterminés. Le premier concerne l'attractivité économique et résidentielle. Il s'agit de soutenir les PME, de faciliter la création et la reprise d'entreprises, d'encourager l'implantation des industries. Des dispositifs ont également été mis en place pour faciliter le retour à l'emploi, comme la maison de l'entrepreneuriat, la signature d'une convention avec la fondation Agir contre l'exclusion. D'autres actions ont également été menées dans le domaine du tourisme, cette compétence ayant été transférée à la Communauté Urbaine de Dunkerque, celle-ci se substituera aux communes pour les offices de Tourisme, une concertation a eu lieu avec les communes concernées. Le 2^{ème} axe de ce rapport d'activité concerne les services du quotidien, en matière de transport, il s'agit de la gravité du réseau DK Bus les week-ends et jours fériés. La Communauté Urbaine de Dunkerque, reprend également à sa charge le transport scolaire de nos collégiens résidant à plus de 3km. En ce qui concerne l'habitat, afin d'aider financièrement les nouveaux propriétaires, la Communauté Urbaine rembourse pendant 2 ans 80% de leur taxe foncière. Dans le domaine de la santé et solidarité, la Communauté Urbaine a offert à tous les habitants âgés de 70 ans, un chéquier service à la personne d'une valeur de 100 euros. Cela leur permet d'avoir cinq heures de services, dans le domaine du bricolage, de l'aide à la mobilité, de l'assistance informatique. Un guide a été établi par la Communauté Urbaine de Dunkerque. Bien entendu, de nombreuses actions demeurent comme la collecte des déchets, le ramassage des encombrants. D'ailleurs, afin d'adapter ce service aux personnes à mobilité réduite, la Communauté Urbaine de Dunkerque propose la mise en place d'un ramassage gratuit des encombrants au domicile des personnes titulaire d'une carte d'invalidité. La volonté de la Communauté Urbaine de Dunkerque étant de répondre aux besoins des habitants et de leur apporter des services publics de qualité.

Monsieur le Maire : Merci Isabelle pour cette présentation du rapport d'activité, qui est très bien condensé et qui reprend à chaque fois les dernières mesures. Il n'y a pas de vote pour ce rapport, c'est simplement une information.

Déclaration d'abandon manifeste de la parcelle cadastrée section AM 828 située 145 rue Carnot

Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Claude. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération? Alors pour ceux qui sont dans cette salle, c'est ce qui fait la jonction entre la rue Carnot et la rue Benjamin Cailliet, c'est un dossier vieux de 30 ans, parce que les notaires recherchent les héritiers pour essayer de racheter. C'est un projet que la CUD avait déjà il y a une trentaine d'années, ça prend du temps. On ne trouve pas tous les héritiers, on n'a pas tous les accords, donc on a décidé de passer par cette procédure d'abandon manifeste, car il est vrai qu'ils n'entretiennent jamais le terrain et cela revient à la mairie, les frais pour entretenir, pour faucher, pour empêcher qu'il n'y ait plus de dégâts. La Ville de Loon-Plage paye depuis des années et des années. Je considère que l'héritage est tombé à l'eau. Une fois que nous aurons récupéré ces terrains, s'il y a un héritier qui apparaît, il pourra payer les impôts depuis 30 ans. A mon avis, quand il va savoir ça, il va faire demi-tour et cela nous permettra de redonner ses terrains à la communauté Urbaine, pour mener à bien ce projet, qui a déjà été dessiné il y a très longtemps. Quand nous avons été élus en 2001 le projet existait déjà !

Adopté à l'Unanimité

Déclaration d'abandon manifeste de la parcelle cadastrée section AM 309 rue Benjamin Cailliet

Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Claude. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Approbation de la signature par la Commune de la convention de mise à disposition de services dans le domaine de la topographie et du système d'information géographique avec la Communauté Urbaine de Dunkerque

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Rétrocession des espaces verts et de l'éclairage public pour le lotissement « Les Jardins de la Faisanderie » à Loon-Plage au profit de la Commune de Loon-Plage

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Rétrocession des parcelles BN 16,17, 18 et 19 pour parties situées « Ceinture Verte » appartenant à la Communauté Urbaine de Dunkerque au profit de la Commune de Loon-Plage.

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Indemnité de suivi et d'orientation des élèves

Christine LAFFONT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Christine. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Indemnité horaire pour travail du dimanche et des jours fériés

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Indemnités horaires d'enseignement (HSE)

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Actualisation du tableau des effectifs

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. C'est pour moi l'occasion de me retourner vers notre Directrice qui s'en va ! Qui est déjà partie d'ailleurs, qui nous accompagne encore ce soir car elle avait à cœur de finir ce qu'elle a commencé sur ce Conseil Municipal. Je tenais à la remercier au nom de toute l'équipe pour les quelques 3 années que nous avons passé ensemble, elle s'en va à la CUD, d'ailleurs, il n'apparaît pas encore dans la modification du tableau des effectifs, nous avons recruté, Julien, qui est assis à côté. Qui va commencer avec nous on l'espère avant le 1^{er} Décembre. Et lui vient de la CUD ! On échange un peu. On parlera de Julien un peu plus tard, moi je veux quand même surtout parler de Catherine ce soir. On a pris vraiment beaucoup de plaisir à travailler avec toi et d'ailleurs, nous n'étions pas trop d'accord pour que tu partes, mais c'est comme ça ! Cela fait partie de l'évolution de carrière normale. Ça s'est très bien passé, parce que je dis que l'on n'était pas trop d'accord, mais bien sûr, quand elle nous a annoncé qu'elle souhaitait partir vers d'autres lieux, on l'a laissé partir. C'est tout simple, elle a réussi un diplôme, elle est administrateur, je crois ne pas me tromper en disant que c'est le diplôme le plus haut dans la filière administrative de la fonction publique, mais à Loon-Plage, nous sommes trop petit pour pouvoir recruter un administrateur ou la payer en tant que telle ou reconnaître ce diplôme, nous sommes encore sur des lois Napoléoniennes, au niveau de la fonction publique. C'est vrai que Loon-Plage, n'a pas le droit d'avoir plusieurs ingénieurs, plusieurs cadres, parce que c'est une ville de 6300 habitants. Ils s'en fichent de savoir ce qui se passe, nous sommes encore bloqués sur cette Loi. Donc, Catherine, pour pouvoir mettre en action le diplôme qu'elle a passé et qui est très dur à obtenir, elle n'avait qu'un seul choix, celui de rejoindre une grande collectivité, c'est plus de 40 000 habitants pour pouvoir recruter un administrateur. Il y avait la CUD qui recrutait du personnel à ce niveau-là, pour s'occuper de dossiers très pointus. Elle regrette déjà Loon-Plage ! Catherine a postulé et a été recruté par la Communauté Urbaine de Dunkerque. Nous avons donc, lancé ensemble le recrutement, et nous avons choisi ensemble son successeur. C'est Julien qui a été choisi, mais je vous parlerai de lui au prochain Conseil Municipal. Merci Catherine ! On se verra encore souvent d'ailleurs puisque tu vas travailler pour moi à la CUD. Cela a permis à Sandrine de souffler un peu, car comme je vous l'ai dit, je vais rajouter le point à l'ordre du jour complémentaire qui est la mise en place d'un RIFSEEP pour la catégorie C (Filière administrative, culturelle, animation et médico-sociale).

Adopté à l'Unanimité

Mise en place d'un RIFSEEP pour la catégorie C (Filière administrative, culturelle, animation et médico-sociale)

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. En fait, pour tout vous dire, pour la fiche de paie d'un agent, cela ne change rien. Au minimum, l'agent gagnera la même chose. Les noms changent et la manière d'attribuer les primes, qui changent et qui sont un peu plus complètes aujourd'hui avec des grilles de critères, et donc avec des niveaux dans chaque critères, pour voir comment l'agent travaille, dans les conditions, le management, les responsabilités qu'il peut avoir. Il y a l'accueil du public, il y a un tas de choses. Au moins ils gagneront la même chose qu'auparavant, par contre il est vrai que mis en parallèle avec les entretiens, que chaque agent aura avec sa hiérarchie, cela permettra justement d'évoluer au fil du temps, en bien comme en moins bien. Avez des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Mise à jour du règlement et des horaires de la Médiathèque

Christine LAFFONT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Christine. Il est vrai qu'avec la mutualisation et le réseau balise, pratiquement toutes les bibliothèques de la Communauté Urbaine de Dunkerque, aujourd'hui, l'on peut pratiquement tout avoir de Loon-Plage. Je vais me retourner vers quelques collègues, moi à une époque quand je faisais mes études, je devais aller chercher à la bibliothèque de Lille ou de Dunkerque, parce que l'on ne trouvait pas les ouvrages dont on avait besoin à la bibliothèque de Loon-Plage. Je sais c'était il y a longtemps. Même ceux qui ont passé leurs études il y a eu encore 2 ou 3 ans, ne trouvait pas tous les ouvrages. Maintenant nous pouvons les commander. D'où ce besoin d'être plus sévère, parce que si l'on pouvait accepter, tolérer, le suivi, n'était pas optimum. Avec le nouveau logiciel, c'est mieux, qu'un livre disparaissait et qu'un DVD n'était pas rendu, aujourd'hui nous ne pouvons plus l'accepter, si l'on demande un livre à TETEGHEM, ST POL ou à DUNKERQUE. Forcément, si Dunkerque donne un ouvrage, d'une certaine valeur à Loon-Plage, pour que quelqu'un puisse lire, s'il n'est pas rendu et si l'on fait ça partout, on ne peut pas s'en sortir. Nous sommes obligés d'avoir un minimum de suivi et de sévérité. Je vous rappelle que c'est gratuit, il n'y a plus d'adhésion, tout est gratuit. Il faut quand même un minimum que les bouquins soient rendus. Si vous imaginer que les 200 000 habitants du Dunkerquois font la même chose, cela deviendrait vraiment impossible à gérer. Nous nous avons un peu fait le ménage à Loon-Plage, nous avons relancé les gens qui bien souvent, je le dis quand même, l'ont pas fait exprès, le livre a été oublié quelque part, souvent c'est un oubli, de plus comme personne ne dit rien, on n'y pense vraiment plus. Dans l'ensemble, c'est vraiment par oubli, il suffit d'un courrier pour que les gens arrivent avec les livres. Comme le disait Christine, il faut aller à la Médiathèque maintenant, ça bouge, il y a beaucoup d'expositions, il y a beaucoup d'échanges, les enfants en profitent beaucoup, vous n'avez vraiment plus aucune excuse pour ne plus y entrer, sauf si vous voulez y aller le dimanche après-midi, où là c'est fermé. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association USG Boxe de Gravelines

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Comme il est indiqué dans la délibération, c'est pas souvent qu'il y a de la boxe à Loon-Plage, mes collègues de la délégation sports, on choisit de le faire gratuit pour que tous les Loonois puissent en profiter. Mais la gratuité c'est donc des entrées en moins pour l'USG Boxe, en

contrepartie, on a voté une subvention pour que vraiment tous les Loonois puissent aller voir la boxe sans avoir à déboursier des frais d'entrée. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Tennis Club de Loon-Plage

Vincent JEANNEKIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Vincent. C'est vrai qu'ils sont montés très vite, on avait enlevé 10 000€ l'an dernier dans leur subvention, parce qu'il l'avait déjà programmé, et nous on leur avait dit qu'on les verserait uniquement si ils montent. Comme quand on monte en 1A la saison en 1B se fait en avril, et la saison de 1A se fait en novembre. Cela fait 2 saisons dans la même année, c'est seulement à ce niveau que l'on joue 2 fois dans l'année, sinon habituellement, on joue toujours aux alentours du mois d'avril/mai/juin même. On leur souhaite tout le bonheur du monde.

Vincent JEANNEKIN : Petite précision encore, c'est que Lucas POUILLE, est toujours licencié au club de Loon-Plage, et il n'est pas impossible du fait de la montée de cette équipe, qu'il vienne disputer un match sous les couleurs de Loon-Plage. Avant, il ne pouvait pas parce que c'était la période Roland Garros, Wimbledon, il ne devait pas risquer de se blesser en jouant en nationale 2 ou 3, mais là en nationale 1A au mois de novembre c'est un peu plus calme, il va peut-être jouer pour nous, et j'espère à Loon-Plage, cela permettra d'aller le voir un peu. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Emission d'un avis sur le projet IndaChlor

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Entre temps, entre l'écriture de cette délibération, j'ai rencontré les directeurs d'INDAVER, qui m'ont explicité un peu le process etc... et la sécurité qu'il y avait autour du site, parce que pour moi c'était très important. C'est allé un peu vite ce projet-là, je l'avoue, je l'ai appris par La Voix du Nord, on avait eu encore aucune concertation. Il y avait quelque chose qui avait fuité, c'était encore secret, mais quelqu'un à la Région a balancé l'information, résultat des courses, ici on l'a appris par la presse et ça ne fait jamais plaisir. Habituellement, le Grand Port Maritime de Dunkerque, quand il y a un projet, demande à me rencontrer pour m'expliquer, et moi j'ai plus d'information sur le projet avant que cela apparaisse dans les médias. Ce n'est pas que je suis contre que cela apparaisse dans les médias loin sans faux, quand on est le principal concerné, on aime le savoir un peu avant. Moi, ce qu'il me faisait peur c'est le chlore bien sûr, comme je ne connaissais pas le process, je me disais qu'est-ce qu'il se passe si il y a une fuite, qu'il y a du chlore qui se promène au-dessus de nos têtes. Ce n'est pas du chlore mais de l'acide chlorhydrique, pour moi qui ne suis pas chimiste, ce n'est pas fort évident. Pour eux aussi c'est beaucoup moins nocif, c'est coupé avec 80% d'eau. C'est acheminé directement par tuyaux, comme le disais Jean-Marie à ECOPHOS. Le Port est très fier de ça, parce que c'est de l'économie circulaire, les déchets ne se ballade pas sur les routes, c'est vraiment des déchets industriels qui sont sous forme liquide et qui viennent pour partie du territoire Dunkerquois. Tout ce qui est fait repart directement dans deux entreprises qui sont juste à côté, cela tout à fait dans le cadre du développement durable et de l'économie circulaire. Et INDAVER s'installe ici à Loon-Plage, parce qu'il y a RYSSSEN et ECOPHOS juste à côté, sinon il ne venait pas. Eux s'installent simplement pour retraiter des déchets et en faire de la matière première. La réunion publique se tient ici vendredi 18h00, pour ceux qui sont intéressés, peuvent y assister. Cela permettra, parce que je sais qu'à chaque fois qu'il y a une réunion publique, il y a des gens qui sont beaucoup plus techniciens et professionnels que moi dans ce domaine-là qui vont poser des questions assez pointues auxquelles les responsables d'INDAVER pourront répondre. Vous dire aussi que les associations de

l'environnement du Dunkerquois ne se sont pas opposées au projet, par contre une association nationale s'oppose au projet. On verra ce qu'il va dire, il sera sûrement présent lors de la réunion. Le dossier est consultable comme vous le souhaitez. C'est un avis favorable avec réserve.

Adopté à l'Unanimité

Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de la Fondation de France

Marie-Astrid FOLEY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Marie-Astrid. Nous avons voulu aussi participer à notre manière à ce qu'il s'est passé dans nos territoires français. Nous sommes passés par la fondation de France, parce que nous essayons de prendre une association humanitaire différente à chaque fois. Et la Fondation de France, veut plus de l'argent pour aller sur place et permettre à l'économie locale de redémarrer. C'est-à-dire qu'ils n'arriveront pas là-bas avec des containers remplis où on leur met tout sur un plateau, c'est bien pour relancer là-bas, parce qu'au moment de la reconstruction il faut aussi relancer l'économie locale, il faut que l'argent que nous donnons aille vraiment aux personnes qui sont sur place. La Fondation de France sera sur place pour justement que la reconstruction se fasse par des entrepreneurs locaux avec des moyens et fait par des locaux. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Questions diverses.

La séance est close.

Eric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE

